



A-t-il le droit de m'imposer de manger en zone fumeur avec un bébé ?

Rubrique : questions-réponses - Date : jeudi 11 octobre 2007

J'ai voulu déjeuner avec mon bébé de 15 mois dans un restaurant et la chaise bébé était dans l'espace fumeur et la personne responsable de l'établissement m'a dit qu'il ne pouvait pas la mettre en espace non fumeur. A-t-il le droit de m'imposer de manger en zone fumeur avec un bébé.

Réponse :

Au delà du 1er janvier prochain, les restaurateurs ne pourront plus, dans les espaces clos et couverts, proposer d'espace fumeur pour déjeuner.

La dérive que vous signalez est la raison majeure qui a entraîné le pouvoir exécutif à prendre les décisions radicales contenues dans le décret du 15 novembre 2006 retranscrit dans les articles [R. 3511-1 et suivants du code de la santé publique](#).

Les textes précédents qui assuraient en effet la protection des non-fumeurs n'ont en réalité jamais été respectés car leur formulation, manquant notablement de clarté, a permis à ceux qui y avaient un intérêt mercantile de dénaturer un texte pourtant protecteur.